

MODE D'EMPLOI PARTENAIRES

PARTICIPEZ À LA  
CONSULTATION NATIONALE  
DES 6/18 ANS

du 17 octobre 2023 au 15 mars 2024

unicef   
pour chaque enfant



# QU'EST-CE QUE LA CONSULTATION NATIONALE DES 6-18 ANS DE L'UNICEF FRANCE ?

UNICEF France met en place tous les deux ans une Consultation nationale des 6/18 ans pour mesurer l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant au quotidien : en famille, en établissement scolaire, dans la ville... Elle permet aux enfants et aux adolescents de s'exprimer et de prendre part aux décisions qui les concernent.

**Depuis 2013, plus de 100 000 enfants et jeunes ont déjà donné leur avis sur l'exercice de leurs droits en France !**

## LA PROCHAINE ÉDITION 2023-2024

La Consultation nationale se présente sous la forme d'un questionnaire comprenant **environ 140 questions à destination des enfants et adolescents.**

Pour cette 6<sup>ème</sup> édition, la Consultation nationale s'intéressera particulièrement à la perception des enfants et jeunes concernant **LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE.**

### **Qui peut être consulté ?**

Tous les enfants et adolescents de 6 à 18 ans, habitant en **France métropolitaine et dans les Outre-mer.**

### **Quand ?**

La 6<sup>ème</sup> Consultation nationale des 6/18 ans se déroulera **du 17 octobre 2023 au 15 mars 2024.**

### **Qui peut devenir partenaire ?**

Toutes les structures recevant ou hébergeant des enfants et des jeunes... ou toutes les structures, réseaux ou pouvoirs publics nationaux ou locaux en capacité de communiquer auprès de ces structures !

*Au vu de la thématique, l'UNICEF France incite particulièrement ses partenaires territoriaux à proposer la Consultation nationale dans des lieux dans lesquels se trouvent des enfants en situation de vulnérabilité (structures d'hébergement, établissements de la protection de l'enfance ou de la protection judiciaire de la jeunesse, centres médico-psychologiques accueillant des enfants et des jeunes).*

Les enfants peuvent aussi directement se porter volontaires en renseignant le questionnaire en ligne sur [tavoixtesdroits.unicef.fr](https://tavoixtesdroits.unicef.fr)

Afin de vous appuyer dans la mise en oeuvre de la Consultation nationale, l'UNICEF France vous propose **une série de webinaires entre septembre 2023 et novembre 2024.**